

Serre-Ponçon Val d'Avance

Communiqué de presse Jeudi 18 Mars 2021

PROJET DE VÉLOROUTE : BIENTOT TOUS EN SELLE DE GAP AU LAC?

En août 2020, le conseil communautaire Serre-Ponçon Val d'Avance a délibéré favorablement pour la réalisation d'un tronçon de la Véloroute régionale «La Durance à Vélo» (V 862). Reliant Monétier les Bains à Avignon, elle se connectera à terme avec la Via Rhona (EuroVélo n°17). Le Bureau d'Étude ACUM, retenu dans le cadre du marché public lancé en 2020, a démarré la vaste étude de faisabilité pour cette portion de 15 km environ.

Cette véloroute, très attendue par la population et les élus locaux présente plusieurs finalités :

- 1. Permettre les trajets du quotidien (domicile-travail, loisirs) en mobilité douce ;
- 2. Conforter l'offre touristique du territoire, en proposant une liaison cyclable entre Gap et le lac de Serre-Ponçon
- 3. Relier le sud PACA et aboutir à la traversée des Hautes-Alpes à vélo

Ce mercredi 17 mars, un premier pas technique a été franchi. Afin de définir le meilleur tracé possible pour ce projet d'envergure, il est nécessaire d'analyser collectivement les possibilités de passage aux abords de la voie ferrée Gap-Chorges. L'emprise foncière de la ligne SNCF propose l'alternative optimale sur plus de la moitié du parcours : un linéaire direct sans dénivelée, idéal pour la mobilité douce.

Ainsi, les services de la CCSPVA, le bureau d'étude en charge des études pré opérationnelles ACUM et les différents intervenants de SNCF Unité Tiers, Réseaux et Maintenance se sont réunis toute la journée dans les locaux de la CCSPVA autour de ce chantier prioritaire.



L'étude technique du tracé envisagé a d'abord été réalisé en salle, à partir des cartes d'urbanisme, axé notamment autour de deux secteurs clés :

- le secteur du Saruchet (Montgardin) avec quatre alternatives de franchissement;
- De Pont Sarrazin à La Bâtie Neuve

En effet, aujourd'hui, la RN 94 est le seul axe disponible pour la circulation non motorisée. Pour des raisons de sécurité évidentes, elle n'est absolument pas adaptée à ces déplacements : 15 à 20 000 véhicules jours, pas d'accotement ni d'aménagement dédié. Une visite sur le terrain de ces deux sites a donc été effectuée.

Bilan positif: la journée de travail a permis la validation des trois-quarts du tracé provisoire. Quant à l'identification des zones les plus problématiques, des remédiations et alternatives logistiques ont pu être apportées. Un grand pas en avant pour que cet itinéraire puisse voir le jour d'ici 2026.

La prochaine étape : finaliser le tracé pour quantifier et évaluer au plus près le coût des études complémentaire et enfin, le coût des travaux, tout en déterminant tous les soutiens financiers et la participation des collectivités à l'échelle locale, régionale et nationale.

Communauté de communes Serre-Ponçon Val d'Avance 33, rue de la Lauzière 05230 LA BÂTIE-NEUVE Tél : 04 92 50 20 50 - Email : <u>secretariat@ccspva.com</u>